

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 7 avril 2022
N° de dossier.: 115805.00224/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Planification de l'audience de la FCEI
HQT - DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION DES
TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT POUR LES
ANNÉES 2021 ET 2022
Dossier : R-4167-2021 – Volet 2**

Chère consœur,

Par la présente, la FCEI répond à votre correspondance du 31 mars 2022 relative à la planification de l'audience du dossier mentionné en objet prévue du 20 au 22 avril 2022 et le 25 avril 2022, si nécessaire.

La FCEI tient à excuser son léger retard relativement au dépôt de la présente planification de l'audience. Celui-ci est malheureusement dû à des circonstances ayant échappé à son contrôle.

Veuillez trouver ci-dessous les informations requises afin de préparer le calendrier de l'audience :

- la FCEI entend contre-interroger les témoins des panels suivants (30 minutes par panel) :
 - Panel 4 – CÉR Dépenses en capital;
 - Panel 5 – Balisage de la rémunération globale des employés d'Hydro-Québec; et
 - Panel 6 – Indicateurs MGA, nouveaux indicateurs et régulation de fréquence primaire.
- le témoin de la FCEI et ses qualifications : Antoine Gosselin, analyste;
- le temps prévu pour la présentation de la preuve : 45 minutes;
- le temps prévu pour contre-interroger chacun des autres participants : la FCEI se réserve le droit d'interroger les autres participants;
- le temps prévu pour l'argumentation : 30 minutes;
- le recours, s'il y a lieu à une ou des séances à huis clos : non;
- le besoin de créer ou non une petite salle privée virtuelle : non;



FASKEN

- la liste et la nature des moyens préliminaires, s'il en est, et le temps estimé à cette fin : il n'y a pas de moyens préliminaires prévus.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/lid

